

Vendredi 30 août 2013
Communiqué de presse

Germinal Peiro, Secrétaire national à l'Agriculture et à la Ruralité

Une indispensable revalorisation des retraites agricoles

François Hollande, candidat à la Présidence de la République, avait pris des engagements précis pour la revalorisation des retraites agricoles. Le Parti socialiste se réjouit de la confirmation de la mise en œuvre, dans le cadre du quinquennat et dès 2014, des six propositions qu'il avait avancées.

L'extension du régime de Retraite Complémentaire Obligatoire (RCO) des non salariés agricoles aux collaborateurs d'exploitation et aux aides familiaux déjà retraités dès 2014 est une avancée majeure, en particulier pour les femmes qui en sont les principales bénéficiaires.

La garantie d'une retraite des agriculteurs d'au moins 75 % du smic pour une carrière complète, avec une montée progressive d'ici la fin du quinquennat, vient d'être confirmée. Cette mesure, résultant de la loi de 2002, aurait due être mise en œuvre par les gouvernements de droite successifs qui se sont montrés incapables de l'appliquer.

Afin d'assurer le financement le plus juste possible, ces mesures seront principalement financées par une action sur les niches sociales agricoles, s'inscrivant ainsi dans la lutte contre l'optimisation fiscale et la mise en œuvre d'une équité entre les différentes formes sociétaires. C'était une préconisation forte portée par la Cour des comptes et dont la reprise par le gouvernement doit être saluée.

Le Parti socialiste soutient la démarche volontariste du gouvernement qui agit dans le sens de la justice sociale et le respect de la dignité des retraités du monde agricole.